

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10100**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER à finalité professionnelle, Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention Psychologie Spécialité Psychologie sociale et du Travail : Pratiques d'intervention dans les organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

Ce Master vise la formation de professionnels de l'intervention psycho-sociale centrés sur l'analyse et la conduite du changement social en milieu de travail (organisations industrielles, sociétés de services, organismes publics, organismes de formation...). Les diplômés mettent en oeuvre des opérations classiques de recrutement, d'accompagnement professionnel, de formation, et d'évolutions organisationnelles, après en avoir spécifié la pertinence et les modalités dans un contexte donné.

Gestion des compétences : accompagnement de l'évolution des emplois et des compétences par l'observation des situations de travail et des activités des divers acteurs, la réalisation de référentiels, de fiches de poste, la conduite d'entretien d'évaluation, la mise en place de plan de formation et de mobilité en lien avec la GPEC ;

Recrutement : accompagnement de l'entreprise dans l'analyse de ses besoins en personnels actuels et prévisibles, définition de sa politique de recrutement, puis mise en oeuvre de celle-ci ;

Bilan de compétences : accompagnement de la personne dans la réalisation de son projet professionnel par l'analyse de sa demande, de son parcours professionnel, du contexte socio-économique et l'utilisation éventuelle des tests appropriés ;

Audit, diagnostic : accompagnement d'organismes, d'entreprises ou de services dans leurs évolutions organisationnelles ou leur réorganisation, par la réalisation d'audits qualitatifs de fonctionnement, l'évaluation psycho-sociale de plans de développement, la préconisation et la mise en oeuvre de solutions alternatives ;

Ingénierie de formation : accompagnement des demandes de formation par l'analyse du travail, des besoins, et la conception de plan de formation ;

Amélioration de la sécurité et des conditions de travail, en lien avec les services concernés et les instances compétentes (CHSCT, Médecine du Travail, cabinets d'ergonomie): analyse des risques, choix de mesures curatives ou préventives notamment dans le champ des risques psycho-sociaux (stress, burn-out, harcèlement).

Compétences ou capacités attestées:

Les diplômés doivent faire preuve d'un ensemble de compétences théoriques, techniques et professionnelles de haut niveau. Ils se réfèrent principalement à des cadres théoriques issus de la psychologie sociale et du travail, mais aussi de la sociologie du travail et de l'emploi, du management et du droit social.

Du point de vue théorique, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

de situer les courants de connaissance qui, en psychologie et dans les champs voisins, ont servi de cadres pour penser l'homme au travail : psychométrie, relations humaines, adaptation du travail à l'homme, formation et développement des compétences, etc.

de maîtriser, d'une part les théories et modèles psycho-sociaux actuels concernant la communication, les relations d'influence et de pouvoir, les structures organisationnelles et le changement, d'autre part les théories et modèles concernant la satisfaction et la santé au travail, le développement des compétences et l'évaluation de celles-ci ;

de mettre en rapport ces cadres théoriques avec les problèmes rencontrés.

Du point de vue technique et pratique, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

de construire des projets d'intervention allant de l'analyse de la demande jusqu'à l'évaluation de l'action, en passant par la mise en place des étapes intermédiaires appropriées ;

de mettre en oeuvre de façon pertinente les diverses démarches de recueil de données en psychologie sociale appliquée : entretiens, audits de fonctionnement, élaboration de protocoles d'enquête et dépouillement de ceux-ci ; traitement systématique de données recueillies par questionnaires, ou analyse de données déjà disponibles ;

de restituer les données ainsi recueillies et interprétées, aux fins de discussion et de validation et appropriation par les acteurs concernés. Cette phase utilise les structures de travail et de concertation existantes, ou en crée d'autres, adaptées aux besoins du problème à traiter ;

de choisir les modes d'organisation et d'animation pertinents pour faire fonctionner des groupes visant les échanges ou l'évolution collective des participants ;

de rédiger des documents de travail permettant de communiquer avec les diverses parties prenantes ; documents de synthèse, de préconisations ou de grilles visant l'aide à la décision, le travail habituel ou la formation.

de rechercher dans les bases de documentation professionnelle en psychologie (en langue française et anglaise) les références de

travaux en rapport avec les cas à traiter. Cette compétence en recherche documentaire s'applique en particulier aux méthodes d'examen psychologique utilisées en matière de recrutement et d'évaluation du personnel.

Du point de vue professionnel, l'étudiant en fin de formation doit être capable :

de connaître les dispositifs institutionnels concernant le travail : prescriptions législatives et réglementaires, instances de contrôle, syndicats et associations ;

de situer son rôle propre par rapport à ceux d'autres intervenants dans la fonction « personnel » (médecins du travail, ergonomes, syndicalistes, etc.) et par rapport à ceux d'intervenants d'autres fonctions de l'entreprise (production, commerce, recherche et développement)

de connaître les organismes et associations de psychologues susceptibles de l'accompagner dans sa pratique, sa formation permanente et dans l'application des principes de la déontologie de sa profession.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Les lieux d'insertion de nos étudiants se distribuent entre trois grands secteurs : le secteur privé en priorité, le secteur public et le secteur associatif subventionnés (fonds d'Etat ou des collectivités territoriales).

Dans le secteur privé :

Cabinets de recrutements, cabinets conseils ou cabinets d'études en organisation (intervention sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux), entreprises (service RH) organismes représentatifs (associations professionnelles, syndicats de métier) ;

Dans le secteur associatif subventionné :

Structures d'insertion, centres de formation professionnelle privés (centres de formations d'apprentis, de personnels techniques, d'intervenants sociaux) organismes para-publics (animation, promotion, collecte de fonds de formation, recherche) ;

Secteur public :

Collectivités territoriales (commune, conseil général, conseil régional), secteur hospitalier, entreprises publiques (service RH), Centres de Formation, organismes liés à l'emploi ou l'insertion professionnelle.

Type emplois accessibles

Ce Master professionnel vise à former des psychologues sociaux qui soient de bons généralistes dans les divers domaines des ressources humaines : organisation et analyse du travail, audits de fonctionnement, formation, communication, recrutement, accompagnement du changement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2111 : Formation professionnelle

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie et du Master première année (M1) mention psychologie. Pour les candidats ne remplissant pas ces conditions, les procédures VAP et VAE peuvent s'appliquer à la demande du candidat.

MASTER 1 PSYCHOLOGIE (60 ECTS)

Unités d'enseignements fondamentaux: 50 ECTS

Psychologie clinique

Psychologie cognitive

Psychologie du développement

Psychologie sociale

(2 UE au choix parmi les 4 précédentes)

Langue vivante: anglais

Connaissances des terrains professionnels

Ethique et déontologie

Unités d'enseignements complémentaires : 2 UE techniques au choix parmi 8 : 10 ECTS

MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL (60 ECTS)

L'accès à ce M2 professionnel s'effectue après une sélection en deux étapes : pré-sélection sur dossier, suivie pour les candidats admissibles, d'un entretien devant au moins deux membres de l'équipe pédagogique de la spécialité. L'admission est décidée par la Commission Pédagogique du Master, à l'issue de ces deux étapes.

La formation comporte 4 UE :

UE mutualisée entre les divers M2 de Psychologie : Anglais, déontologie et droit du travail, complément sur les tests, techniques de recherche d'emploi (60 heures en présentiel/étudiant - **4 ECTS**)

UE « Théories de l'intervention » (153 heures en présentiel/étudiant - **13 ECTS**)

intervention psycho-sociologique; dynamique du pouvoir dans les organisations; contextes professionnels et relations sociales; analyse du travail; environnements de travail; psychologie de la santé au travail ; médecine du travail; sociologie du travail; droit social; économie

générale, économie d'entreprise, création d'entreprise

UE « Pratiques de l'intervention » (131 heures en présentiel/étudiant - **13 ECTS**)

méthodes d'audit qualitatif de fonctionnement; pratiques de la formation en milieu du travail; pratiques de recrutement; évolution des carrières et bilans de compétences; conduite de réunions; gestion de la qualité; rôles du psychologue; visites d'entreprises

UE stage (au moins 500 heures) - **30 ECTS**

L'obtention du diplôme nécessite la moyenne aux UE 1, 2 et 3 (compensation possible) ainsi qu'à l'UE 4 (stage).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Master: arrêté d'habilitation du 20/09/2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

Insertions constatées (moyenne sur les promotions 2010 à 2012) : 30 mois après l'obtention de la certification, 73% des diplômés répondants de ce master occupent un poste de cadre, et 21% un poste de technicien ou d'agent de maîtrise. Parmi les diplômés à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire ceux n'étant pas déjà en poste avant l'obtention du diplôme, 68% se sont insérés sur le marché de l'emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois, ce pourcentage s'élevant à 88% un an après la certification.

Autres sources d'information :

www.psychologie.univ-nantes.fr

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de psychologie - Chemin de la Censive du Tertre - 44300 Nantes

Historique de la certification :

DESS de Psychologie Sociale et du Travail depuis 1984, devenu Master de Psychologie Sociale et du Travail en 2004.